



## Procès-verbal de l'assemblée générale, année 2023

- 1) Salutations
- 2) Pv du 24 mai 2023
- 3) Rapports
  - a) président
  - b) responsable aide et soins
- 4) Comptes 2023
- 5) Rapport de la fiduciaire et approbation des comptes
- 6) Budgets 2024
- 7) Divers

### **1. Salutations**

Le président ouvre l'assemblée à 20h00. Il rappelle les modalités de vote.

7 personnes sont présentes.

Les communes d'Orvin, Péry-La Heutte et Romont se sont excusées.

L'assemblée a été convoquée par la feuille d'avis du district de Courtelary du 3 mai 2024.

### **2. Approbation du procès-verbal du 22 mai 2023**

Le procès-verbal est accepté à l'unanimité.

### **3. Rapport**

#### **a) du président**

Au nom du comité et des Soins à Domicile du Bas-Vallon je vous salue et remercie de votre présence.

Comme l'accoutumé notre comité s'est réuni à 10 reprises durant lesquelles nous avons été informé des différentes dispositions administratives et des évolutions et décisions concernant les soins.

Ma participation à l'assemblée des délégués du 9 mai 2023 nous a présenté un projet de collaboration entre santé bernoise, Spitex Berne et la Croix bleu concernant les dépendances. Une contribution pour le marketing a été augmentée à 0.38 Fr par habitant. Démission au comité de 2 personnes M.Irniger et M.Kernen remplacés par Mme.Sommer et M.Aeberhard. Réélection de Mme.Diallo représentante de la société des médecins du canton de Berne.

Dans mon dernier rapport je vous ai informé de la future réunion des différents services du Jura Bernois afin de créer une nouvelle association. Ceci suite à la décision du canton de diminuer le nombre de service. Nous avons donc formé un comité stratégique composé des différents présidents. Malheureusement, suite au renoncement d'un service ce comité a été dissout. Comme l'association cantonale nous a proposé différents modèles de regroupement, les services restants se sont regroupés entre les présidents et les directions qui ont pris la décision de continuer dans la direction prise afin de former un service couvrant tout le Jura Bernois. Le canton devrait nous communiquer au premier semestre de cette année les différentes options choisies.

Je peux cependant vous rassurer en vous disant que notre service des Soins à Domicile se porte bien et que nous allons dans le bon sens. J'en termine en remerciant Mmes Poffet et Laubscher, les membres du comité et tous les employés pour la bonne collaboration et leur excellent travail.

#### **b) de la responsable aide et soins**

##### **Conduite stratégique et opérationnelle**

Notre contrat de prestations avec obligation de prise en charge conclut avec le canton de Berne prend fin au 31 décembre 2025. Le comité et la direction ont donc continué à travailler étroitement avec les autres services d'aide et de soins à domicile du Jura bernois afin d'optimiser la

collaboration entre les services et de réfléchir à l'avenir en regard du projet de réorganisation des régions de soins de la part du canton de Berne.

Notre service de proximité permet de répondre efficacement aux besoins de la population de la région. Le contact et les échanges avec les communes sont réguliers. Nous continuons par exemple d'offrir des prestations d'aide, dans des situations répondant à certains critères et où du personnel formé et spécialisé est une condition nécessaire à une prise en charge de qualité. Chaque soignant connaît parfaitement les ressources régionales et sait où orienter le client afin de lui permettre, ainsi qu'à ses proches-aidant, de trouver le soutien nécessaire. Le contact avec les autres fournisseurs de prestation est facilité, sans intermédiaire inutile. La qualité du maintien à domicile en est augmentée, ainsi que l'efficacité des prestations. En termes de skill-grad-mix, nous restons en tout temps attentifs à un juste équilibre entre les qualifications professionnelles et le niveau d'expérience du personnel de l'équipe et l'évolution des situations d'aide et de soins suivies.

Les travaux sur l'A16 ont été source de quelques difficultés : ralentissement et bouchons sont au rendez-vous depuis le mois d'avril 2023, particulièrement le matin. Nous devons compter sur une augmentation du temps de déplacement, malgré une vigilance constante afin d'optimiser cet aspect de notre travail : se déplacer d'un domicile à l'autre. Une information à la clientèle a été faite leur demandant une indulgence accrue concernant les horaires d'arrivée du personnel.

### **Relations publiques et recherche de fonds**

Nous poursuivons notre publication commune avec les services SASDOVAL et SAMD Tramelan dans la Feuille d'avis de Courtelary, afin de maintenir la visibilité, différents autres prestataires privés travaillant également sur le même territoire géographique.

Le nombre de membres cotisants a encore diminué en 2023 : 54 membres individuels et 11 collectifs (202 personnes en 2020), avec seulement 4 nouveaux membres. Nos 4 communes sont membres.

En automne, nous avons accompagné 4 courses des aînés mises sur pied par nos communes.

Beau succès de participation pour les deux conférences que nous avons organisées dans le Bas-Vallon : « Le diabète ; information et prévention » avec Mme Guillod Catherine de l'association Diabète Jura bernois et « Démence et Communication », donnée par Mme De Oliveira, ASSC spécialisée, en collaboration avec Mme Manser d'Alzheimer Jura bernois/Seeland. Pas moins d'une soixantaine de personnes ont fait le déplacement pour ces 2 séances et ont manifesté leur satisfaction.

### **Innovation et amélioration**

**Gestion des plaintes** 4 plaintes ont été enregistrées et traitées ; la procédure à suivre par le personnel soignant en cas de mécontentement de la clientèle est claire ; un formulaire à remplir est facilement accessible et la responsable est mise au courant de la situation afin de traiter la plainte rapidement et efficacement tout en gardant contact avec le client.

Aucune prestation n'a dû être refusée ou arrêtée en 2023.

**Erreurs et incidents critiques** Un relevé des erreurs et des incidents critiques est systématiquement pratiqué. Une procédure est ensuite appliquée, comprenant une analyse et la mise en place de mesures. Un bilan des mesures est effectué et discuté en équipe, permettant une prévention et une intégration des nouvelles pratiques.

Chaque année, quatre **audits internes** sont agendés. Ils permettent non seulement une meilleure connaissance du Manuel qualité du service par le personnel soignant, mais également de tisser des liens entre ces derniers et les membres du comité. La mise à jour du Manuel est également planifiée régulièrement, en fonction des nouvelles orientations et directives, ainsi que suite aux audits.

Nous sommes inscrites depuis 2 ans à **HomeCareData**, plate-forme d'Aide et soins à domicile Suisse. Cette dernière permet un management de la qualité basé sur des données provenant de la déclaration des besoins de l'instrument d'interRAI.

### **Controlling et reporting opérationnel**

*Nombre de visites, nombre de clients et déplacement*

	2005	2010	2015	2020	2022	2023
<b>Nombre clients</b>	169	158	131	129	161	155

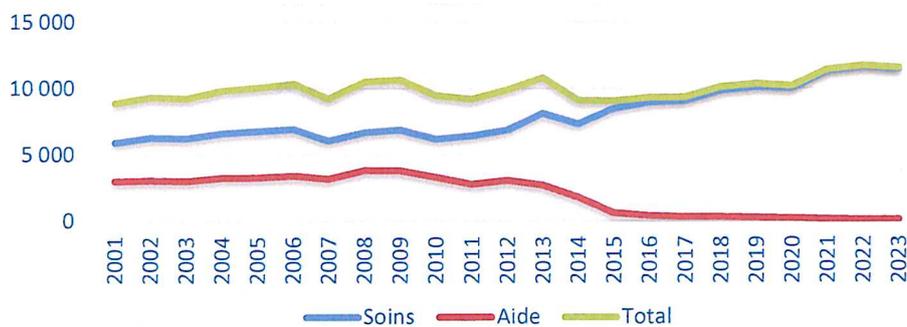
<b>Nombre visites</b>	10'256	14'602	15'761	18'214	20'460	18'832
<b>Kms parcourus</b>	63'424	70'614	71'749	79'157	96'977	80'886
<b>Heures déplacement</b>			2'133	2'714	3'066	3'001

- Stabilité du nombre de clients
- Poursuite de la légère diminution du nombre de visites, mais qui restent relativement stables par rapport à ces dernières années. Nous observons une légère augmentation du temps d'intervention, soit 36' / intervention.
- Kilomètres parcourus et heures de déplacement : en 2023, nous avons dû compter avec une augmentation des chantiers routiers, que ce soit dans les villages ou au niveau de l'A16, impliquant déviations, arrêts aux feux rouges et bouchons, d'où les heures de déplacement identiques à 2022 alors que nous avons une diminution des visites et des kms parcourus. Ces derniers restent proportionnels aux nombres de visites.

### Heures de prestations soins et activités domestiques

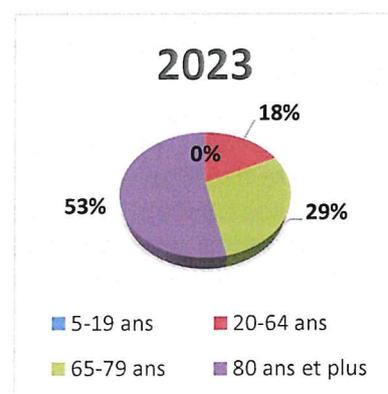
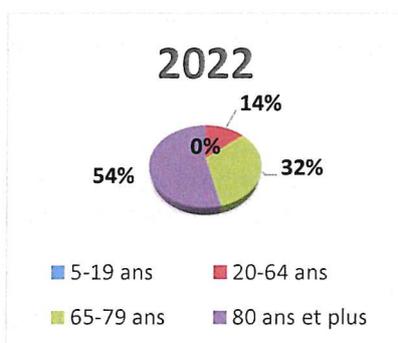
Légère diminution des heures de prestations de soins (env. 1,5%) et de l'aide, en lien avec le point précédent concernant le nombre de client et de visites effectuées.

Heures d'aide et de soins par année depuis l'année 2001:

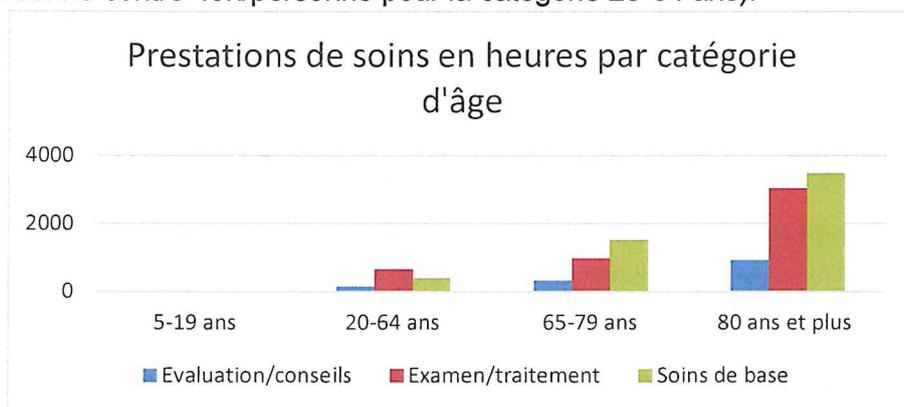


Pour les prestations de soins : âge de la clientèle

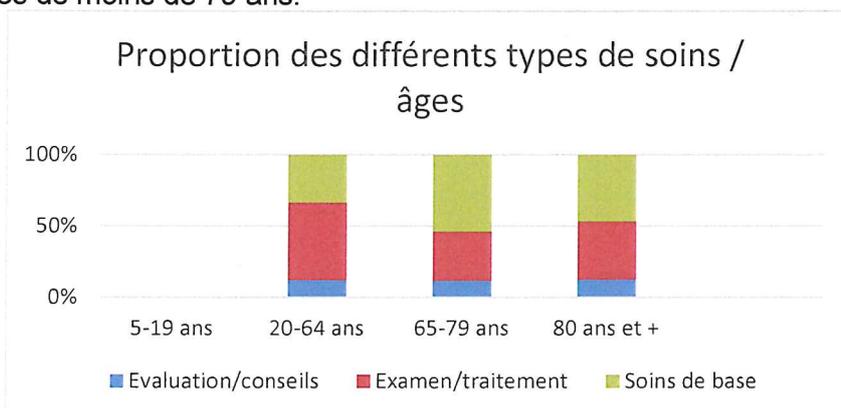
- Le nombre de clients de 80 ans et plus reste stable, le nombre des 65 – 79 ans diminue au profit des personnes encore actives professionnellement (14 à 18%)



- Au niveau de la répartition des heures de soins totales, les personnes de plus de 80 ans ont un besoin plus important d'heures de prestations/ personne, que les autres catégories d'âge (92h/personne contre 43h/personne pour la catégorie 20-64 ans).



- Nous observons également que les soins d'examen/traitement sont prioritaires pour les moins de 64 ans, mais restent conséquents chez les personnes de 80 ans et plus, proportionnellement aux soins de base donnés. Globalement, le temps en évaluation est peu conséquent chez les personnes de moins de 79 ans.



*Pour l'aide*

- Seuls 3 personnes ont bénéficié de nos prestations d'aide en 2023, car répondant à nos critères de prise en charge. Les autres personnes ont été orientées vers le service Au Fil d'Ariane ou ont trouvé une personne privée pour les aider.

## Clé – terrain

### Système OPAN / demande de prise en charge à domicile

L'utilisation de l'interface OPAN par les cabinets médicaux afin d'annoncer une nouvelle prise en soins est en hausse.

Contact a été pris avec le pôle santé mentale afin d'améliorer la qualité des transferts entre nos 2 services. Le dialogue permet de mieux comprendre les besoins et les difficultés de chacun et de faciliter ces interfaces.

### InterRAI-HC<sub>suisse</sub>

Deux nouvelles infirmières se sont formées à l'utilisation de l'InterRAI-HC. Chaque client a une infirmière de référence. Elle reste son interlocutrice privilégiée tout au long de sa prise en soins et évalue ses besoins en collaboration avec son réseau, sa situation, ses ressources et ses difficultés.

### Directives de protection des données

Nos directives ont été mises à jour selon la nouvelle loi sur la protection des données (nLPD) et la nouvelle ordonnance sur la protection des données (OPDo) et sur la certification en matière de protection des données (OCPD), entrées en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2023.

### Soins pédiatriques

Soins pédiatriques à domicile Biel-Bienne Regio couvre tout le Jura bernois. Le rapport 2023 n'est pas encore paru.

### Directives d'hygiène

Le thème 2023 portait sur l'hygiène bucco-dentaire et l'entretien des prothèses dentaires. Des rappels ont été agendés durant l'année permettant à chaque soignante de mettre à jour ses

connaissances et de se familiariser avec les documents où trouver toutes informations en lien avec le domaine de l'hygiène.

#### Soins palliatifs

Aucun piquet de nuit infirmier cette année.

L'infirmière ressource en soins palliatifs encadre tout le personnel soignant dans les situations complexes et le conseille dans la prise en soins. Avec bienveillance et délicatesse, l'accent est mis sur l'anticipation des symptômes et sur la prévention des complications. Elle se rend également au domicile des personnes désirant rédiger leurs directives anticipées, les entourant dans leur démarche. La famille peut être impliquée dans le processus, selon le vœu du client.

L'infirmière ressource participe aux séances des IRSP du Jura bernois (4x/ année).

#### Soins des plaies

Notre infirmière spécialiste plaies est l'interlocutrice privilégiée lors de soins de plaie compliqués ; elle prend contact avec les infirmières des consultations plaies des hôpitaux et encadre le personnel soignant de notre service selon les besoins. En 2023, les ASCR ont bénéficié d'un encadrement spécifique dans leur domaine de compétence.

#### Planification des interventions

Restant au plus près des besoins de chaque client et de leur préférence, nous planifions toujours un peu moins de 500 visites par semaine. Les horaires d'intervention étendus de 7h30 à 22h30 sont négociés lors des 1ères visites et respectés dans la mesure du possible. En raison de l'étendue géographique de notre secteur d'intervention, des aléas liés aux travaux sur les routes et de l'augmentation des situations de prise en soins à court terme, par définition fluctuantes en termes de rythme des visites, il est nécessaire de faire preuve d'un peu de souplesse de la part de notre clientèle.

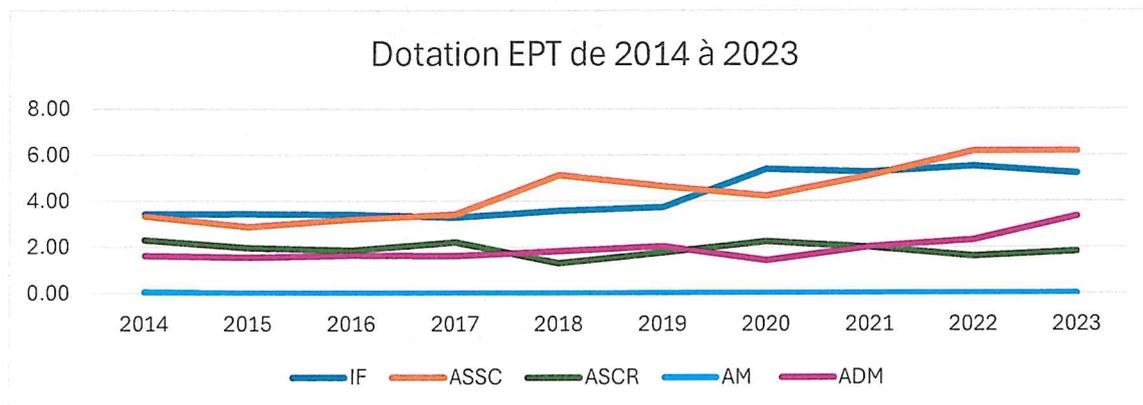
#### Horaire du soir

Les horaires du soir dès 18h00 et jusqu'à 22h30 sont très appréciés et le besoin augmente gentiment depuis quelques années (14-15 visites/soir).

### Support

#### Besoin en personnel

**Au 31 décembre 2023**, 30 collaboratrices, (y compris notre apprentie ASSC et notre apprenti employé de commerce) travaillaient dans notre service. Le taux moyen d'occupation selon les contrats reste stable à env. 54%.



#### Concept de développement du personnel

Plusieurs formations interne ont été organisées, parfois avec la participation de soignantes provenant d'autres services d'aide et de soins à domicile du Jura bernois : « Développer son jugement clinique avec les diagnostics infirmiers intégrés aux outils InterRAI », rafraîchissement réanimation cardio-pulmonaire, soins palliatifs-mécanismes de défense. 2 infirmières se sont formées à l'InterRAI-HC.

A titre privé, Mme Piguet, infirmière, a suivi avec succès une formation d'aromathérapeute. Diplômée, elle peut conseiller les clients qui en émettent le désir, avec l'accord de leur médecin traitant, dans le traitement de certains problèmes de santé ou de symptômes.

#### Sécurité au travail et santé du travailleur

Le nombre d'heures d'absence est malheureusement resté stable par rapport à 2022. Ces absences représentent 11.23% % des heures travaillées pour l'entier du service. En 2022, nous

comptons 11.48%. A noter que 21% des heures d'absences sont en lien avec la maternité. Il est à relever que nous ne comptons aucun accident professionnel.

**Mandat de formation** : Concept d'encouragement à la relève

Nous avons accueilli une stagiaire ASSC du Ceff Santé Social au printemps et deux étudiantes infirmière de l'HES Arc Santé en automne.

Notre apprentie Irina Ceré, qui a suivi la filière ASSC formation raccourcie en 2 ans, a obtenu son CFC durant l'été. Nous en profitons pour la féliciter encore une fois et lui souhaiter plein succès pour sa carrière professionnelle.

Pour la dernière fois dans le cadre de la **convention de collaboration** avec les services ASAD du Vallon de St Imier et de La Neuveville, Mme Niederhauser Esther, Praticienne Formatrice au SMAD La Neuveville, est intervenue dans notre service pour la formation et l'encadrement de nos étudiantes infirmière HES, en stage à La Heutte durant l'automne, en collaboration avec Mme Erika Houmard, infirmière de notre service. Cette dernière a profité de son expérience avant de commencer la formation de Praticienne-Formatrice qu'elle va suivre dès avril 2024 à l'HES Arc.

### **Prestations de complément**

Notre **système d'alarme professionnel Domalarme**, démarré en mars 2020, est apprécié de la population. En 2023, 25 personnes ont fait appel à notre service pour un abonnement, dont 18 avec les prestations du SASD. Les infirmières se sont déplacées 5 fois pour une alarme. Par rapport à 2022, petite augmentation du nombre d'abonnés pour une diminution du nombre d'interventions.

Les **livraisons de repas traiteur** par les bénévoles de notre service répond à un réel besoin dans le Bas-Vallon. Légère diminution du nombre de menus livrés en 2023, soit 1164 menus contre 1408 en 2022. Les communes ont participé au financement à raison de CHF 1144. — réparti selon le nombre d'habitants. Ce financement couvre les frais de transports des bénévoles.

Le **dépistage annuel des poux** dans les classes de la communauté scolaire La Baroche a été effectué par notre infirmière en santé communautaire, accompagnée de sa remplaçante.

**Guide des services** de la Commission du 3<sup>e</sup> âge du Bas-Vallon « Pour toutes ces questions... un seul numéro » : les appels téléphoniques pour des renseignements concernant les différents services présents dans le Bas-Vallon sont stables (11 appels). Ce chiffre ne concerne que les appels sans lien avec nos prises en soins. Les communes nous mandatent pour ce service depuis 7 ans.

## **Remerciements**

L'année 2023 a permis de consolider une dynamique d'équipe saine et constructive. Chaque membre du personnel s'est investi dans sa fonction et je les remercie chaleureusement pour leur engagement.

Je remercie également les autres fournisseurs de prestations, qui œuvrent au maintien à domicile de la population du Bas-Vallon et collaborent efficacement avec nous, particulièrement les physiothérapeutes, le Foyer de Jour du Vallon, le cabinet de la Dresse Hotz, la pharmacie Dufour par Monsieur Boillat et son équipe.

Chaque lundi, nos fidèles bénévoles livrent les menus dans les villages, souriants et attentifs aux personnes bénéficiaires. Un grand merci à eux !

Je remercie sincèrement ma collègue Béatrice Laubscher et son équipe au bureau, sans qui nous ne pourrions apporter toute l'aide et les soins nécessaires à toutes ces personnes qui nous font confiance. Un grand merci également aux membres du comité pour leur soutien.

## **4. Comptes 2023**

### **Charges**

#### **31-37 Salaires et charges sociales**

La masse salariale est moins élevée que prévue, absences pour maladie et accident remplacées qu'en partie

#### **38 Prestations de travail fournies par des tiers**

Pas de frais pour remplacement par un autre service

#### **39 Charges annexes du personnel**

Pas eu de recherche de personnel, cours de perfectionnement plus élevé que prévu

#### **40 Matériel médical**

Matériel plus élevé, refacturé en partie aux clients ; renouvellement du stock matériel Covid (demande du canton d'avoir 4 mois de stock)

- 52 Charges véhicules et de transport**  
Plus bas que le budget (essence moins chère que prévu, moins de km), Moins de km à indemniser
- 53 Entretien, réparations, remplacement**  
Remplacement de tablettes, passage à la bureautique hébergée
- 54 Amortissement**  
Changement du calcul de l'amortissement, selon le nombre d'années d'utilisation
- 55 Charges des locaux**  
Pas eu besoin de changer l'aspirateur, seulement changé une pièce
- 57 Charges pour administration et informatique**  
Abonnements téléphoniques plus élevés (plus possible de suspendre les abonnements des tablettes), cotisation à l'association cantonale plus élevée (part pour le marketing)
- 59 Autres frais d'exploitation**  
Attribution aux réserves : Fr 20'000.-- pour l'informatique en vue d'un changement de programme

#### **Produits**

- 60 Recettes soins**  
Facturation moins élevée que prévu pour les soins
- 62 Recettes économie domestique**  
Facturation de l'aide + lessive plus élevées
- 64 Recettes d'autres prestations**  
Prêt de personnel à un autre service, matériel de soins refacturé plus élevé
- 65 Contributions des pouvoirs publics**  
Diminution de la subvention cantonale, se calcule sur les heures de soins facturées
- 70 Produits financiers**  
Intérêts 2022 des 5 actions de la caisse des médecins. Elles ont été restituées en avril 2023, car le service ne facture plus par la caisse des médecins

Les rubriques « Association », « Domalarme » et « Repas » sont en dehors du budget d'exploitation. Pour l'association, un montant de Fr 8'938.63 a été prélevé dans le fonds de dons et legs pour équilibrer la rubrique. Pour le Domalarme, le bénéfice de Fr 420.50 a été attribué à la réserve Domalarme, pour les repas la rubrique s'autofinance grâce au soutien des communes. Les comptes bouclent avec un bénéfice de Fr 3'094.41 après attribution aux réserves.

### **Annexe aux comptes annuels de l'exercice 2023**

Les comptes du présent exercice ont enregistré les éléments extraordinaires suivants :

- Le compte « 2950 Fonds legs et dons » a enregistré le résultat négatif des comptes de l'association Fr 8'938.63 (cotisations des membres Fr 3'310.--, dons pour un montant de Fr 2'961.25 et autres produits Fr 1'455.-- ; les dépenses se sont élevées à Fr 16'664.88 : tout-ménage, annonce/pub dans la FAC, jetons de présence pour les membres du comité, frais pour l'assemblée générale, dépenses pour le personnel, cadeaux de Noël pour clients, ...)
- Augmentation des provisions :
  - 2602 Provision pour projets : prélèvement de Fr 4'990.-- (Etude regroupement) et attribution de Fr 17'000.--, solde à disposition Fr 44'090.55
  - 2603 Provision informatique : attribution de Fr 20'000.--, solde à disposition Fr 81'432.70
  - 2604 Provision RAI HomeCare : prélèvement de Fr 753.85 (cours), solde à disposition Fr 4'435.25
  - 2607 Provision Domalarme : attribution de Fr 420.50 ; solde à disposition Fr 420.50

#### **5. Rapport de la fiduciaire et approbation des comptes**

Le rapport de la fiduciaire Soresa est lu par la vice-présidente Mme Romy Brechbühler. Les comptes sont approuvés à l'unanimité, sans opposition ni abstention.

## 6. Budget 2024

### Charges

#### 31-37 Salaires et charges sociales

Les salaires ont été calculés selon les données actuelles (départ, congé maternité, ...)

Pour les charges sociales, il a été tenu compte de l'augmentation de la prime pour l'assurance accident non professionnel

#### 38 Prestations de travail fournies par des tiers

1 stagiaire HES

#### 39 Autres charges de personnel

Il est compté env. 1% de la masse salariale pour la formation, il est important que le personnel se perfectionne. Changement de plusieurs appareils à tension (à recalibrer tous les 2 ans, revient moins cher de les changer tous les 3 ans)

#### 40 Matériel médical

Selon les comptes 2023. Difficile de diminuer le stock. Obligation d'avoir un stock de matériel Covid pour 4 mois (masques, FFP2, désinfectants, gants, surblouses, ...).

#### 52 Charges véhicules et de transport

1 voiture devra passer l'expertise. Km comme comptes 2023

#### 53 Entretien & réparations

Remplacement de tablettes

#### 55 Charges de locaux

Selon comptes des dernières années, tenu compte de l'augmentation de l'électricité

#### 57 Charges administratives, informatique et de publicité

Augmentation du prix des licences d'ID Informatique, rapport supplémentaire de la fiduciaire à la demande du canton

#### 58 Primes d'assurances, taxes, charges financières

Pas d'augmentation des primes d'assurance entreprise, RC et Cybercriminalité

### Produits

#### 60 Recettes soins

La facturation est basée sur les heures facturées en 2023 en tenant compte d'une légère augmentation

#### 62 Recettes économie domestique

Diminution par rapport à 2023

#### 64 Recettes d'autres prestations

Selon facturation 2023 pour le matériel

#### 65 Contributions des pouvoirs publics

La subvention cantonale est calculée selon l'estimation des heures facturées 2023 et les changements de facturation

#### 90 Compte de résultat

Le budget prévoit un équilibre

## 7. Divers

Aucune personne ne prend la parole. Le président lève la séance à 20h40.

La Heutte, le 30 mai 2024

La Responsable administrative :



B. Laubscher